

A propos de la « badinerie » de Jean-Sébastien Bach

Les suites pour orchestre de Jean-Sébastien Bach ont vraisemblablement été conçues à la cour d'Anhalt-Coethen entre 1717 et 1723, cour très francophile, abritant des musiciens français. Ces suites sont très inspirées des suites de danses françaises. La seconde suite, en si mineur, s'achève par un menuet et une badinerie. Dans de nombreux enregistrements, le menuet adopte le tempo d'un menuet de Haydn, ce qui n'existait pas encore : le menuet de la seconde moitié du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e siècle était si rapide qu'on ne pouvait pas le battre à trois temps égaux, mais que l'on devait le battre « à deux temps inégaux ». Quand à la « badinerie », le mouvement adopté par de nombreux interprètes est très rapide, visant une véritable démonstration de virtuosité : on ne sert pas la musique, on se sert de la musique.

Je crois utile de revenir sur ce qu'était une « badine » ou une « badinerie » en France. Le titre de Bach est français, ce qui s'explique facilement puisque cette suite est composée d'une ouverture de style français, suivie de danses françaises.

Voici quelques documents visant à expliquer ce qu'était une « badine », ou « badinerie ». Notons que, parfois, les définitions des dictionnaires peuvent légèrement varier d'une édition à l'autre.

Le verbe « badiner » était déjà employé à la Renaissance. Il avait le sens de « plaisanter avec enjouement ».

1680 - Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois contenant generally tous les mots tant vieux que nouveaux*. Amsterdam, Jean Elzevir, 1706 (nouvelle édition. Première édition : 1680).

« Badin : Folâtre, benêt. (Elle croit qu'un badin qui danse & saute, vaut mieux qu'un honnête homme). »

1684– Furetière, Antoine, *Essai d'un dictionnaire universel contenant generally tous les mots tant vieux que nouveaux & les termes de toutes les Sciences & des Arts*. Paris, réédition de 1690.

« Qui est folastre, peu sérieux, qui fait des plaisanteries. Les enfants sont naturellement badins. Il n'y a rien de plus agréable qu'un amour badin. »

1721 - *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et de l'autre langue, avec leurs différents usages (...) Avec des remarques d'érudition et de critique.* Trévoux, F. Delaulne, 1721 (nouvelle édition).

«Badinerie. Chose frivole, enjouement, badinage agréable. *Jocus, ludus, nugae*. On gagne plutôt une femme avec des *badineries*, qu'avec des entretiens sérieux. »

1751 - *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres.* Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand. 1751.

«BADINANT. On appelle ainsi un cheval qu'on mene après un carrosse attelé de ses --- chevaux, pour le mettre à la place de quelqu'un des autres qui pourrait devenir hors d'état de servir. »

La forme musicale n'est pas évoquée.

1776 - Meudé-Monpas, J.J.O. de - *Dictionnaire de musique.* Paris, Knapen.

Ni l'Encyclopédie de Diderot, ni le dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau (1768), ni celui-ci, ne donnent de définition de pièce de musique intitulée « badine » ou « badinerie ». Les définitions datant du XVII^e et du début du XVIII^e siècles donnent l'idée d'une chose légère, agréable, certainement pas d'un emportement vif ou de quelque chose de brillant. Malgré ces définitions théoriques, les exemples de « badine » dans les œuvres des compositeurs sont certainement plus significatifs, parce que directement liés à l'expression musicale.

1718 – Philidor, Pierre Danican, *Deuxième œuvre Contenant II. Suites a 2. Flûtes travers^{res} seules, avec II. Autres Suites Dess^s et basse Pour les Hautbois, Flûtes, Violons, &c.* Paris, l'Auteur, Foucault. Pages 66 et 67 :



1719 – Caix d'Hervelois, Louis de – *Second Livre de pièces de viole avec la Basse Continue.* Paris, l'Auteur, Foucault. Page 41 :



1731 – Caix d'Hervelois, Louis de – *Quatre suites de pièces pour la viole, avec la Basse chiffrée en partition.* Paris, l'Auteur, Boivin, Le Clerc.

Page 26 :



1732 - Aubert, Jacques – *Concert de simphonies pour les violons, flûtes et hautbois. Ve suite.* Paris, l'Auteur, Boivin, Leclerc.

Page 4 :



1733 – Dagincour, François, *Pièces de clavecin.* Paris, Boivin, Le Clerc ; Rouen, l'auteur.

Page 38 :



1734 – Corrette, Michel, *Il Livre de pièces de clavecin. Oeuvre XIII^e.* Paris, l'Auteur, Boivin, Le Clerc.

Page 11 :



1735 – Prieur, *Premier œuvre contenant six suites de pièces pour la musette ou vielle*. Paris, Chedevilll'ainé, Mme Boivin, Le Clerc.

Page 6 :



1736 – Caix d'Hervelois, Louis de. *Sixième œuvre contenant quatre suites pour la flûte traversière, avec la Basse*. Paris, l'Auteur, Vve Boivin, Le Clerc.

Page 4 :



1737 – Leclair, Jean-Marie l'aîné, *Deuxième récréation de musique*. Paris, l'auteur, Vve Boivin, Le Clerc, Vve Roussel.

Premier dessus, page 4 :



Notons que, par rapport à toutes les « badines » qui précèdent et qui suivent, le thème de Jean-Marie Leclair est le seul qui soit vraiment original et intéressant.

1740 - Veras, Philippe-François, *Pièces de clavecin*. Paris, Leclerc, Veuve Boyvin ; Lille, l'Hauteur.

Page 1 :





1744 – Le Clerc, Jean-Pantaléon. *Premier recueil de contredanses pour les violons, flûtes, et hautbois*. Paris, Leclerc.
Premier recueil, page 19 :



Deuxième recueil, page 58 :



Troisième recueil, page 70 :

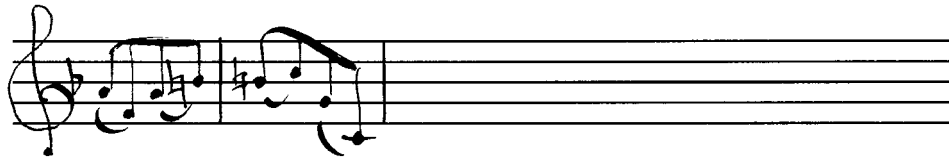


1758 – Damoreau, le jeune. *Pièces de clavecin avec accompagnement de violon et sans accompagnement*. Paris, l'Auteur, Mlle Castagnery, Le Clerc.
Page 6 :



1760 – Vibert, Nicolas, l'aîné, *Troisième suite d'air gracieux en trio. Oeuvre V^e*. Paris, l'auteur.

Page 8 :



1770 – Dufour (?), *Pièces de clavecin. Oeuvre I^{er}*. Paris, l'Auteur, 1770.

Page 5 :



Une première remarque s'impose : La plus grande partie de ces pièces a été publiée entre 1700 et 1750, période pendant laquelle la « badine » était « à la mode ».

Les signes de mesures sont variés :

Le signe C indique, en France, à cette époque, soit une mesure à deux temps lents, soit une mesure à quatre temps modérés (Philidor, Leclair). Cependant, la Badine de Dufour date de 1770 et, à cette date, pouvait être pensée « alla breve ».

Les indications d'expression ou de tempo sont relativement proches les unes des autres :

« Vivement » signifiait « avec vivacité dans l'expression ». Ce n'était pas un terme de tempo.

« Gracieusement » est un terme d'expression qui suppose un tempo modéré.

« Légèrement » est un terme de tempo qui correspond à notre « allegro moderato ».

« Gaiment » est un terme de tempo qui indique un « allegro ».

Jusqu'ici, aucune indication ne demande un tempo « allegro molto » ou « presto ».

En 1760, Nicolas Vibert écrit une badine à 2/4, précisant « très gay ». Ce qui indique un tempo très vif. Les deux seules mentions supposant un tempo très rapide, datent donc de 1760 et 1770. La « badine » disparaissait du répertoire, et l'influence de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche étaient alors très importante.

Il me semble donc bien clair que la « badine » ou « badinerie » était une pièce de caractère gracieux, enjoué, et de tempo plutôt modéré, durant l'époque à laquelle Jean-Sébastien Bach a connu cette forme de la musique française. Il s'agit plus d'expression que de tempo.



FIN